

SAINT-PÉRAY

Magazine

n°14



Forum économique
de la région Rhône-Alpes
au CEP du Prieuré



SOMMAIRE

Editorial

- Le mot du Maire.

Page 1 - Événement

- Forum-Débat au CEP du Prieuré.

Pages 2/3 - Equipements

- Un skate-parc à Saint-Péray.
- Pose de la première pierre du centre multi-accueil.

Pages 4/5 - Urbanisme

- Une urbanisation raisonnée au service de l'intérêt général.
- Un centre-ville en pleine mutation.

Pages 6/7 - Sport

- Récompenses de l'O.M.S.

Pages 8/9 - Histoire

- Un Saint-Pérollais héros de la défense acharnée de Belfort lors de la guerre Franco-Prussienne de 1870.

Pages 10/11 - Clin d'œil

Pages 12/13 - Vie locale.

- Antennes relais de téléphonie mobile.
- Délocalisation de l'espace de ventes S.N.C.F.

Pages 14/15 - Animations / Culture

- Repas des anciens.
- L'agenda de l'OMAC.

Page 16 - Social / Solidarité

- Relais alimentaire de Saint-Péray.

Page 17 - Orientation budgétaire

- Débat d'orientation budgétaire au conseil municipal du 13 février 2003.

Page 18 - Démocratie locale

- Tribune libre opposition municipale.
- Tribune libre majorité municipale.

Page 19 - Citoyenneté

- Un jeune député à Saint-Péray.

Page 20 - Personnel communal Etat civil

- A l'honneur...
- Etat civil.



La plupart d'entre vous seront sans doute surpris de retrouver, pour ce premier rendez-vous de l'année 2003, une nouvelle édition du Saint-Péray Magazine en lieu et place du traditionnel «Saint-Péray Actualités» du mois de mars. Désormais, votre magazine municipal paraîtra effectivement **trois fois par an**, respectivement en mars, juin et décembre, le «Saint-Péray Actualités» n'étant, pour sa part, plus édité.

Ce changement marque notre volonté de donner un **souffle nouveau à la communication municipale**. L'objectif est de rendre l'information à la fois plus attrayante et plus complète et d'accroître la diversité des sujets abordés, dans la droite ligne de ce qui fait le style de ce magazine depuis près de 7 ans maintenant : **vous informer sur la vie de notre cité**. En d'autres termes, faire en sorte que le Saint-Péray Magazine constitue toujours ce vecteur d'information privilégié au service de la population.

Je voudrais insister tout spécialement, en cette **période de préparation budgétaire**, sur notre politique de modernisation et sur les **impôts locaux**. Je souhaite attirer votre attention sur les **programmes d'investissement très importants** qui ont été entrepris depuis 5 ans notamment : la construction du CEP du Prieuré, la rénovation de la Mairie, la réfection de nombreuses routes, les infrastructures sportives, dans lesquelles plus de 800 000 euros ont été investis, la construction en cours de la crèche / halte-garderie et le début de la rénovation du centre-ville avec l'aménagement de nouvelles places de parking. Sans oublier nos participations au financement du 2^{ème} pont, plus généralement des infrastructures routières de l'agglomération, par l'intermédiaire de Valence Major, et aux travaux de mise en valeur de Crus-sol.

Ces programmes étaient tout à fait compatibles avec nos finances locales. C'était sans compter sur des éléments extérieurs qui n'ont pas notre adhésion et qui nous sont imposés. Il s'agit de l'augmentation de notre participation au SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) de plus de 80 000 euros, de la ponction de 40 000 euros pour les logements sociaux manquants, de 60 000 euros en moins de non-compensation par l'Etat de la taxe professionnelle, etc. Ces sommes représentent plus de 180 000 euros (environ 1 180 000 F), soit l'équivalent d'une perte de 9% de nos impôts locaux. Vous comprendrez aisément que **ces montants prélevés obèrent nos finances**.

Pour pallier les prélèvements indiqués ci-dessus, intégrer les frais de fonctionnement nouveaux (CEP du Prieuré, crèche / halte-garderie, etc.) et poursuivre les investissements indispensables à notre ville, **nous nous trouvons dans l'obligation de procéder à une augmentation des impôts locaux**.

Lors de sa prochaine réunion, le conseil municipal sera amené à se prononcer sur le taux d'augmentation. Cette décision difficile que nous devons prendre nous permettra de concilier le développement de notre ville et le bien-être des Saint-Pérollaises et des Saint-Pérollais, **dans le souci de l'intérêt général**.

Le Maire,
Jean-Paul LASBROAS



Mme Anne-Marie
COMPARINI.

Forum-Débat au CEP du Prieuré

Dans le cadre des Rencontres Economiques Rhône-Alpes du bassin d'emploi Drôme-Ardèche centre.

Deuxième région économique de France et huitième en Europe, Rhône-Alpes est reconnue pour le dynamisme de ses entreprises.

Afin de tenir compte des différences et spécificités de tel ou tel secteur d'activités dans la conduite de ses politiques en faveur du développement économique, le Conseil régional a souhaité venir à la rencontre du monde économique local.

miques Rhône-Alpes, le 3 février dernier.

S'appuyant sur une large consultation réalisée entre août et novembre 2002 auprès de 6 600 chefs d'entreprises du bassin d'emploi Drôme-Ardèche centre (qui s'étend d'est en ouest, de Saint-Martin-de-Valamas à Chabeuil, et du nord au sud, de Bourg-lès-Valence à Loriol), et sur une journée de dialogue et de concertation avec visites d'entreprises (Terre Adélice, Chométo, LPG Systems...), ces **15^{èmes} Rencontres économiques Rhône-Alpes se sont conclues par**



Débat au CEP du Prieuré avec Mme Anne-Marie COMPARINI, présidente du Conseil régional.

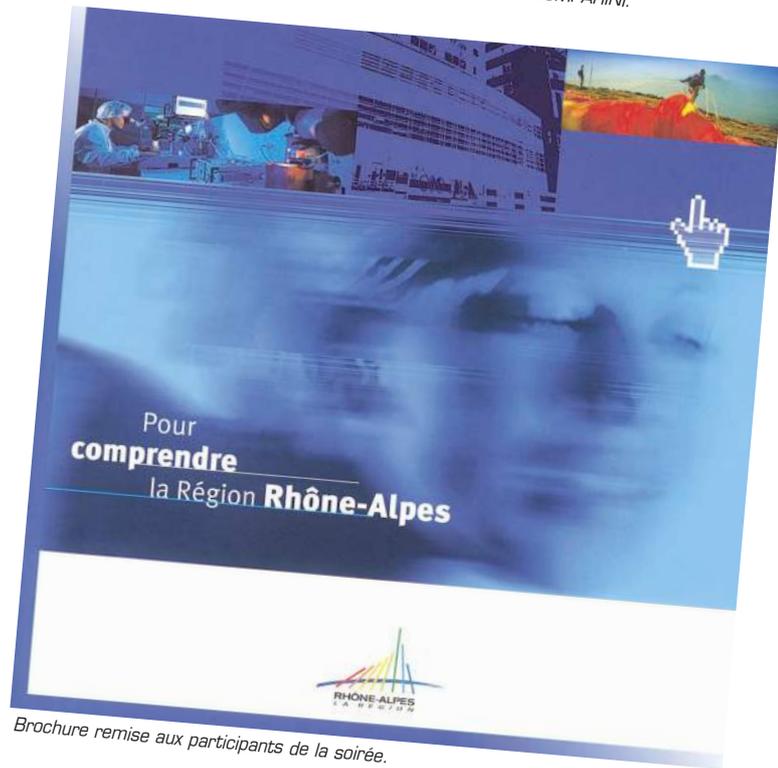
C'est à l'instigation de Mme Anne-Marie COMPARINI, présidente du Conseil régional, et de M. Thierry CORNILLET, vice-président délégué à l'économie, aux nouveaux emplois, au tourisme, aux relations européennes et internationales qu'ont été organisées les **15^{èmes} Rencontres écono-**

un forum-débat organisé dans le grand chai du CEP du Prieuré.

Répondant ainsi à sa vocation de centre de congrès, le CEP, dont la réalisation a, rappelons-le, été cofinancée par la Région notamment dans le cadre du contrat global de



Accueil de M. le Maire, Jean-Paul LASBROAS, en début de soirée.



Brochure remise aux participants de la soirée.

développement du grand valentinois, a accueilli l'ensemble des forces vives de l'économie locale du bassin d'emploi Drôme-Ardèche centre, élus locaux, décideurs, entrepreneurs, fonctionnaires des différents services de l'Etat..., pour une

dont ces dispositifs sont perçus et utilisés. Ainsi, après une présentation des dispositifs régionaux en matière d'économie et divers témoignages d'entrepreneurs, la nombreuse assistance présente a pu échanger sur des thèmes comme la



Salle comble pour ce premier forum-débat.

rencontre de travail et de discussion. Ce forum-débat visait un double objectif :

cession-transmission d'entreprise ou la prise en compte de l'environnement comme nouvel avantage concurrentiel aux PMI.

- Mieux informer les acteurs économiques sur les dispositifs économiques du Conseil régional,
- Mieux entendre la façon





**Michel
GAMON**
Traiteur

Maison de tradition culinaire

Organisation et personnalisation de tous vos repas

Cocktails, mariages, lunchs, anniversaires...

Zone Pôle 2000 - 07130 Saint-Péray

Tél.: 04 75 40 55 11 - Fax : 04 75 81 07 11



47, rue de la République - B.P. 110
07131 SAINT-PÉRAY CEDEX

Tél.: 04 75 40 47 23
Fax : 04 75 40 57 61



Ardéchoise Electrique Industrielle

**Construction de Réseaux
Électrique et Gaz, Éclairage Public**
(moyenne et basse tension)
Poste de Transformation

Z.I. du Lac - Avenue Marc Seguin - 07000 PRIVAS

Tél.: 04 75 64 65 42 - Fax : 04 75 64 76 96

E-mail : ste.aei@wanadoo.fr



GROUPAMA SUD
ASSURANCES

M^r Yvan CELLIER
M^{me} Sylvie BRUNEL

77, Rue de la République - 07130 Saint-Péray
Tél.: 04 75 40 45 99 - Fax : 04 75 80 00 19



Un skate-parc à Saint-Péray

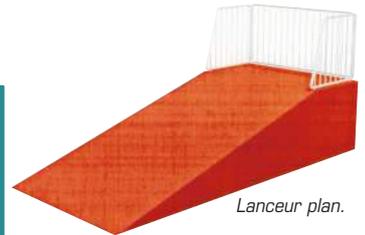
Au cours de l'année 2000, la municipalité de Saint-Péray a fait réaliser par l'association de prévention spécialisée, «la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence», un diagnostic local faisant apparaître les attentes des jeunes Saint-Pérrollais.

Très majoritairement (54%), les adolescents ont souhaité avoir à leur disposition plus d'équipements sportifs, en particulier pour de nouvelles activités comme le skateboard.



Module quarter pipe lanceur.

Ils souhaitent que soit aménagé un terrain pour pouvoir pratiquer cette activité sportive en toute liberté, c'est-à-dire entre amis, de manière spontanée, sans avoir à se plier aux exigences et aux contraintes d'une association. Dans le même diagnostic,



Lanceur plan.

48% des jeunes demandaient un lieu pour se réunir. Parmi ceux-ci, une majorité tenait à ce que ce lieu soit aussi un lieu de pratique sportive.

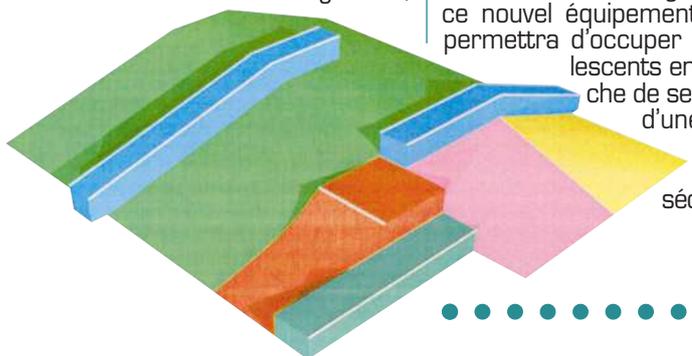
Afin de répondre à cette attente, la municipalité a décidé d'aménager un skate-parc, adapté à la pratique de ces nouveaux sports de glisse que sont le skateboard et le vélo bicross freestyle.

Après une réunion de concertation avec des jeunes pratiquant ces activités, sous la présidence de Laurent AUDRAS, adjoint aux sports et à la jeunesse, fut arrêté le choix :

◆ **d'un lieu** où les adolescents pourraient donner libre cours à leur passion, sans gêne pour le voisinage et en toute sécurité : un terrain de **600 m²** situé entre la déviation de la route départementale 532 et le Mialan au niveau de la passerelle des gendarmes ;

◆ **des modules d'activités**, modules lanceurs, modules pour figures, en béton en raison de ses qualités de longévité et **d'absorption des bruits de roulement.**

Le montant total de cette installation (aménagement du terrain, modules) s'élève à 54.418 € TTC. Gageons que ce nouvel équipement sportif permettra d'occuper les adolescents en recherche de sensations d'une façon saine et en toute sécurité.



Pose de la première pierre du centre multi-accueil

Présentés dans l'édition de décembre 2002 du Saint-Péray Magazine, les travaux de la crèche / halte-garderie se poursuivent en vue de l'ouverture de la structure à la rentrée prochaine.



Discours d'inauguration.

Le lancement officiel du chantier a eu lieu le 19 décembre dernier avec la cérémonie symbolique de la pose de la première pierre, en présence notamment du *sous-préfet de l'arrondissement de Tournon*, M. GILBERT, du *conseiller général*, M. DUBAY, du *président de la Caisse d'Allocations Familiales*, M. NOHARET, accompagné de Mme MEYSSIN, *directrice de la CAF*, et de l'*architecte*, M. DORGNON.

lier, avec en particulier le réaménagement de la rue Antonin Basset.

S'ajoutant aux locaux de la rue Ferrachat, destinés aux associations humanitaires et d'entraide, et au Cantou en cours de construction au Foyer de personnes âgées de Malgazon, la réalisation de ce centre multi-accueil crèche halte-garderie vient compléter le dispositif social de la commune. Répondant à

une volonté de compléter ce service avec la mise en place, si possible, d'un Relais d'assistance maternelle.

Une réflexion a été entamée entre la Mairie et la Caisse d'Allocations Familiales au sujet de ce dispositif social supplémentaire.

Un nom pour la crèche / halte-garderie

La Mairie organise un concours pour donner un nom au centre multi-accueil qui sera opérationnel en septembre 2003.

Vous êtes invités à faire preuve d'imagination, de créativité et à déposer vos suggestions à la Mairie.

La proposition retenue par le jury, composé de conseillers municipaux, sera primée et son auteur recevra en cadeau 12 bouteilles de Saint-Péray.

Adressez vos suggestions jusqu'au 30 mai 2003.
CONCOURS : un nom pour la crèche / halte-garderie.
Hôtel de Ville de Saint-Péray.



M. GILBERT, sous-préfet, en action.

Devant un parterre nombreux rassemblant élus municipaux et représentants des associations à but social, le Maire a rappelé les grandes lignes de ce projet qui s'inscrit plus globalement dans le cadre d'une véritable restructuration du quartier de l'Arza-

une attente de la population, ce nouvel équipement donne en outre une dimension plus importante à notre commune.

Cet effort de la municipalité en faveur des familles et de la petite enfance se caractérise également par



SENIORS

tendances

LE MAGAZINE DES SENIORS DRÔME-ARDÈCHE



en vente dans votre
bureau
de Presse

Impressions Modernes
ZA Les Savines
22, rue Marc-Seguin
BP 230
07502 Guilhaumand-Granges
Tél. 04 75 44 54 96



Installateur qualifié



- SECURITE ARDROM -
LA PROTECTION
LA TELEPHONIE

Pôle 2000 - B.P. 133 Tél.: 04 75 81 80 80
07131 Saint-Péray Cedex Fax: 04 75 81 80 89
www.ardrom.com
e-mail : Sécurité.ardrom@wanadoo.fr

TÉLÉSURVEILLANCE - INTERVENTION - CENTRE SERVEUR



Tél.: 04 75 81 84 84
Fax : 04 75 40 54 02

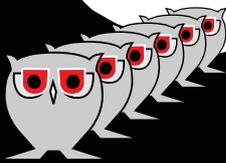
SURVEILLANCE POLE 2000

GARDIENNAGE - PRÉVENTION - INTERVENTION
ZONE PÔLE 2000 - BP 123 - 07131 ST-PÉRAY CEDEX
gpi2000@wanadoo.fr

Tél.: 04 75 40 38 55
Fax : 04 75 40 38 92

TITULAIRE DE LA CHARTE
PROFESSIONNELLE
DE LA SÉCURITÉ

AGENT DE SÉCURITÉ
MAÎTRE CHIEN
- Industrie
- Grande Distribution 24h/24h



G.P.I. 2000



La Mairie de Saint-Péray
remercie vivement les annonceurs.



Urbanisme

Une urbanisation raisonnée au service de l'intérêt général

**Pôle d'attraction
de la grande
agglomération
valentinoise en
raison de la quali-
té de son cadre de
vie, la rive droite
du Rhône dispose
de nombreux
atouts qui en font
un secteur à forte
progression
démographique.**

La ville de Saint-Péray, dont l'attractivité est avérée depuis plusieurs années, n'échappe pas à ce phénomène et constitue une zone d'habitation et de résidence particulièrement appréciée et recherchée.

D'après le dernier recensement de la population en 1999, notre commune avait d'ailleurs connu la plus forte progression démographique de tout le département pour la décennie des années 1990.

Cette attractivité, qui nous permet d'accueillir chaque année de nouveaux habitants, ne saurait cependant être confondue avec l'idée d'une urbanisation trop rapide voire inconsidérée de notre commune.

Lorsqu'on analyse l'évolution du nombre de permis délivrés pour la construction de logements nouveaux (voir gra-

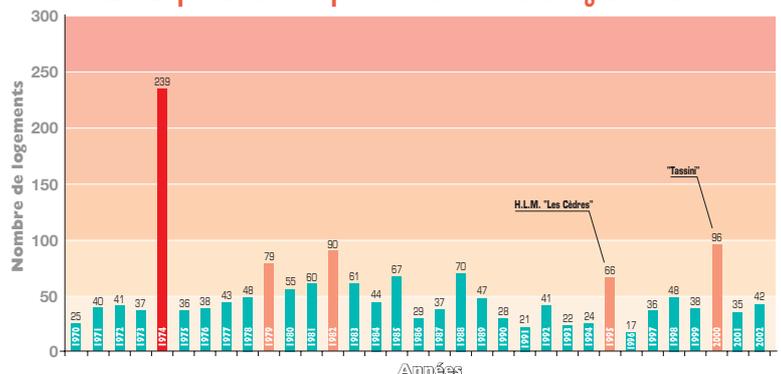
phique ci-dessous), on s'aperçoit que la moyenne est de 47 permis délivrés par an sur la période 1995-2002, soit légèrement plus que la moyenne sur les 20 dernières années qui est de 43 permis. En revanche, si l'on se réfère à la période 1973-2002, on constate que la tendance récente est inférieure à la moyenne des permis délivrés qui est de 53 par an depuis 1973.

Depuis 1995, le nombre de délivrance de permis de construire oscille entre 17 (en 1996) et 96 (en 2000). Sur la période 1995-2002, le graphique fait apparaître deux pics : l'un en 1995, année au cours de laquelle 66 permis ont été délivrés, et l'autre en 2000, année au cours de laquelle 96 permis ont été délivrés, alors que la moyenne sur ces huit dernières années est, rappelons-le, de 47 permis par an.

La raison de ces écarts est la construction de plusieurs appartements ces années-là, dans le cadre de la réalisation des HLM Les Cèdres sur l'avenue Marc Bouvat pour l'année 1995 et celle du Clos Tassini pour ce qui est de l'année 2000.

On le voit, la priorité est donnée à un développement raisonné de notre commune par une urbanisation stable et mesurée, dans le souci de l'intérêt général et de la préservation de la qualité de vie à Saint-Péray.

Nombre de permis délivrés pour la construction de logements nouveaux



Un centre-ville en pleine mutation

Parallèlement au lancement des travaux du centre multi-accueil fin 2002, des travaux d'assainissement (réseaux d'eaux usées, réseaux d'eaux pluviales) des rues de l'Arzalier, Ferrachat, Antonin Basset ainsi que de la place de l'église ont été entrepris. Le revêtement de cette zone sera en outre entièrement repris et rénové.



Travaux réseaux d'eaux usées/pluviales.

Ces deux chantiers ont marqué le point de départ d'un vaste projet d'aménagement et de restructuration du centre-ville reposant sur plusieurs étapes successives. La première a vu, il y a quelques jours, la démolition des bâtiments de la rue Pasteur et de la rue Antonin Basset où étaient situés, entre autres, les anciens locaux de la com-

pagnie Zinzoline, du club du 3^{ème} âge, de l'amicale laïque...

La déconstruction de ces bâtiments est l'aboutissement d'une réflexion menée depuis 1997. Ce projet, abordé en réunion publique, où il n'avait soulevé aucune opposition, a été adopté à l'unanimité lors du conseil municipal du 13



Vue des bâtiments rue Pasteur avant démolition.

février dernier. La période retenue, les vacances scolaires d'hiver, visait à atténuer le plus possible la gêne causée par ces travaux et répondait à un souci de sécurité bien compréhensible.

ailleurs reliée à celle en cours de création derrière la crèche halte-garderie. La rue Antonin Basset nouvellement aménagée sera dotée de places de parking au milieu qui viendront compléter l'offre existante de **80 places** de stationnement disponibles depuis la mise en service du parking du Centre, à la place des anciens jardins à côté de l'école maternelle.

Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre du FISAC, va permettre de créer **une voirie en double sens**, rue Antonin Basset, qui sera par



80 places de stationnement disponibles à la place des anciens jardins à côté de l'école maternelle du centre.



Démolition des bâtiments de la rue Pasteur et de la rue Antonin Basset.



Début de la déconstruction des bâtiments de la rue Antonin Basset.



SAINT-PÉRAY

Grand choix
de meubles

Venez visiter
Entrée libre

ANTIQUITÉS

04 75 40 53 93
MAISON CHARRA

Rond point Pôle 2000 (Route de Valence) 07130 Saint-Péray

VENTE - ACHATS - ESTIMATIONS

Ouvert de 15h. à 19h. et sur rendez-vous

Chapon

Travaux publics



Canalisateur eau, gaz et assainissement
Irrigation - Génie civil
Ouvrage d'art
Transports
Location de véhicules
industriels et engins
travaux publics

Zone artisanale du Guimand
26120 MALISSARD
Tél.: 04 75 85 44 20



SERVICE NOTARIAL

Pour tous conseils juridiques, économiques et fiscaux
consultez les NOTAIRES de Saint-Péray

Maitre DE CHALENDAR Louis
Maitre HERAIL-GIORDANO Martine

GMD

HYGIÈNE PUBLIQUE
et ENVIRONNEMENT

Antiparasitaires CAD



- Dératisation - Désinsectisation
- Désinfection
- Protection anti-pigeons
- Thermo-nébulisation

Le Sagittaire B.P. 124
07130 SAINT-PÉRAY
Fax : 04 75 40 14 65

Ets agréé n° PARH 00016 - Min. agriculture et alimentation
04 75 40 47 50



Sport

Récompenses O.M.S.

A la fois révélateur de l'importance de la pratique sportive à Saint-Péray et témoin de la vitalité de nos associations et de nos clubs, la traditionnelle cérémonie de remise de récompenses de l'Office Municipal des Sports s'est déroulée le 18 février dernier dans le grand chai du CEP du Prieuré.

Sous l'égide de Gérard ROMAIN, nouveau président de l'O.M.S., et en présence de M. DUBAY, conseiller général, de M. LASBROAS, Maire de Saint-Péray, et de M. AUDRAS, maire-adjoint aux sports, ainsi que de l'ensemble des élus saint-pérollois, **cette cérémonie est venue récompenser les plus méritants des représentants du monde sportif de notre commune.**

Ce fut l'occasion non seulement de souligner les bons résultats obtenus tant dans les sports collectifs que dans les sports individuels, que ce soit au niveau départemental, régional et national mais aussi de saluer les dirigeants ou éducateurs qui œuvrent bien souvent dans l'ombre mais toujours avec dévouement pour offrir un cadre d'expression aux sportifs, en particulier aux plus jeunes.

Plus de 70 médailles ont ainsi été distribuées aux sportifs saint-pérollois. Citons par exemple l'équipe des 13 ans, championne Drôme-Ardèche excellence et l'équipe des vétérans à 7, vainqueur de la coupe Drôme-Ardèche en football, ou le jeune tennisman Paul CHOUKROUN, champion Drôme-Ardèche et champion de ligue Dauphiné-Savoie ou encore le boxeur Ludovic JEAN, vice-champion de France cadet qui vient de se voir attribuer le statut de sportif de haut niveau par la

Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports. 18 dirigeants ont également été distingués, de même que des éducateurs ou des arbitres, pour leur engagement au sein de leurs associations respectives.

L'Office Municipal des Sports a profité de cette soirée pour récompenser son ancien président et actuel trésorier, Guy RENAUDIN, à qui un hommage appuyé a été rendu. C'est M. le Maire de Saint-Péray qui lui a remis sa distinction, saluant ainsi le travail accompli depuis 1995 à la tête de l'office : travail de restructuration de l'O.M.S. avec la mise en place d'un barème d'attribution équitable des subventions municipales selon des critères objectifs mais aussi travail de promotion du sport à travers l'organisation de manifestations comme la soirée de remise des récompenses de l'O.M.S., le forum des associations ou encore la journée détente.



Guy RENAUDIN, président de l'O.M.S. de 1995 à 2002.

La soirée des récompenses s'est conclue par la remise de médailles de la Jeunesse et des Sports, que M. le Maire a eu le plaisir et l'honneur de remettre à quatre personnalités du sport saint-pérollois consacrées et honorées pour leur engagement sans faille au service de leur sport respectif :



Les dirigeants à l'honneur.

■ **Mme Eliane BOUGUETAIB,**



actuelle présidente du Boxing-Club, s'est vu remettre la médaille de la Jeunesse et des Sports échelon bronze pour

son engagement de tous les instants au service de la boxe : Mariée en 1973 à Kader BOUGUETAIB, boxeur professionnel, elle fonde avec lui et son frère Jean-Pierre PALIX le Boxing-Club Saint-Pérollais en novembre 1983. En juillet 1991, elle en devient la présidente : elle est alors la première femme à la tête d'un club de boxe en France. Elle œuvre d'ailleurs activement au développement de la boxe féminine, puisqu'elle participe en 1995 à la création d'une commission de boxe féminine à la fédération française de boxe. Secrétaire adjointe du comité régional Dauphiné-Savoie, elle en est la secrétaire générale depuis septembre 2001. Elle est également présidente du comité départemental de boxe. Elle représente parallèlement son club à l'Office Municipal des Sports de Saint-Péray.

■ **Mme Joëlle CORNUT-CHAUVINC,**



a reçu la médaille de la Jeunesse et des Sports échelon bronze pour son action en faveur du tennis,

plus particulièrement au sein du comité départemental Drôme-Ardèche : Membre du bureau du Tennis-Club de Saint-Péray et responsable de l'école de tennis de 1993 à 1999, elle est également juge-arbitre régionale et initiatrice 1^{er} degré. Parallèlement à son implication dans le club, elle oeuvre au sein de l'Office Municipal des Sports de Saint-Péray (elle a été vice-présidente de l'O.M.S. de 1999 à 2001) et au comité Drôme-Ardèche de tennis où elle a été cooptée. Après avoir été élue vice-présidente du Tennis-Club et vice-présidente du secteur 5 de tennis en 2000, elle est élue au comité Drôme-Ardèche de tennis en 2001 et devient responsable des équipes jeunes. Depuis son élection en tant qu'adjointe à la Mairie de Saint-Péray en mars 2001, elle a quitté le bureau de l'O.M.S. tout en restant l'un de ses membres actifs.

■ **M. Laurent AUDRAS,** maire-adjoint aux sports depuis 1995, s'est vu remettre la médaille de la Jeunesse et des Sports échelon bronze. Cette distinction vient honorer



son engagement au service du sport en général et du VTT en particulier : Responsable fondateur de la section VTT au sein des Scouts européens de Crussol, il fonde l'association VTT Ardbike en 1990 dont il sera le président jusqu'en 1996, puis le président d'honneur en 1997. Durant cette période, il assure l'organisation de multiples événements sportifs et participe à l'encadrement de l'école de VTT du club. Après avoir obtenu le brevet fédéral VTT de la fédération française de cyclisme en 1993, il devient commissaire national VTT, puis traqueur officiel de course de descente en VTT en 1994. Depuis 1999, il est membre de la fédération française de randonnée pédestre (baliseur officiel). Adjoint au Maire de St-Péray, délégué aux sports et à la jeunesse depuis 1995, il favorise la mise en place d'un système de répartition des subventions, d'échanges sportifs dans le cadre du jumelage, de démonstrations sportives dans le cadre de la fête des Vins, la création d'un réseau de chemins balisés et d'un topo-guide de randonnée.

■ **M. Henri GUICHARD** a été décoré de la médaille d'or de la Jeunesse et des Sports. Cette distinction est en quelque sorte le couronnement d'une vie dédiée au basket et de 40 années de présence effective au Saint-Péray Sportif Basket :



M. GUICHARD a commencé ce sport à 14 ans, en 1934, en championnat de Lorraine. En 1962, il entre comme dirigeant au Saint-Péray Sportif. Il en sera secrétaire de 1963 à 1968, puis trésorier de 1968 à 1981 et enfin président de 1981 à 1991. Après avoir quitté ses fonctions de président, il occupera à nouveau successivement celles de secrétaire puis trésorier. Toujours présent aux entraînements, il aime accompagner les équipes jouant à l'extérieur. Parallèlement, il a participé aux réunions du CDOS (comité départemental olympique et sportif de l'Ardèche), à la création du CDOMS (comité départemental des O.M.S.), aux fêtes départementales du sport à Privas, à la création des Olympiades regroupant Valence, Bourg-lès-Valence, Portes-lès-Valence et Saint-Péray. En 1983, il prend les fonctions de président de l'O.M.S. de Saint-Péray, jusqu'en 1995. Il a également été adjoint aux sports de Saint-Péray de 1989 à 1995, ce qui lui a valu de recevoir la médaille de la ville en 1995.

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux récipiendaires !

3^{ème} soirée détente de l'O.M.S.



Après le succès rencontré lors de l'édition 2002 qui a rassemblé 14 associations participantes, l'Office Municipal des Sports de Saint-Péray organise de nouveau sa soirée détente relancée il y a deux ans sous la houlette de **Alain GAZAGNE**. Rencontre sportive ouverte à tous (associations sportives et cultu-

relles, comités de quartier...), cette soirée amicale aura lieu le **vendredi 6 juin 2003**. Ce rendez-vous inter-associations, qui se veut avant tout convivial, afin de permettre une rencontre et un échange entre les différentes associations, aura lieu sur le terrain du jardin public de Marcale, à partir de 18h00.

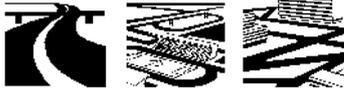
Tous les membres d'associations ont la possibilité de constituer une équipe de 5 ou 6 personnes afin de participer à cette «compétition», mélange d'épreuves individuelles (tirs de pétanque, shoot-out de football, lancer-francs de basket, gymkhana VTT, course en sac, course de garçon de café) et collectives (tir à la corde et relais natation à la piscine).



Bravo les jeunes pétanqueurs.



Routes - Autoroutes - Voiries urbaines
Aérodrome - Lotissements - Aménagements sportifs
Infrastructures industrielles - Travaux particuliers



Z.I. La Palisse - B.P. 36 - 07160 LE CHEYLARD
Tél.: 04 75 29 44 89 - Fax : 04 75 29 46 57

LES COURRIERS RHODANIENS

Tourisme en Autocars...

B.P. 148 - 07131 St-Péray Cedex
Devis gratuit sur simple appel pour circuits ou séjour en autocar.
Location de cars de 7 à 77 fauteuils.

Contact : 04 75 81 09 09

**Matériaux de construction - Menuiserie
Carrelage - Sanitaire
Cheminée SUPRA**

Combustibles
Bois de chauffage

COSTE

9, rue de la République - 07130 St-Péray
Tél.: 04 75 40 30 31 - Fax: 04 75 81 08 90

EDMOND VABRIES

Pour la pose de vos isolations cloisons sèches faux plafonds papiers peints peintures murs provençaux façades

Site internet : www.vabres-edmond.fr
E-mail : www.edmond.vabres@wanadoo.fr
Portable : 06 08 47 15 16
06 85 06 97 25

POMPES FUNÈBRES MARBRERIE

5, place de la Paix
07130 Saint-Péray
Tél./Fax 04 75 40 35 92

302, rue Marc-Seguin
07500 Guilhaud-Granges
Tél. 04 75 40 84 06

54, voie Romaine
07300 St-Jean-de-Musols
Tél. 04 75 07 93 02

construction de caveaux et entourages
monuments, pierres, granit, marbres, ciment armé
gravure, sculpture
articles funéraires
fournitures de cercueils
transport de corps sur toutes distances avec ou sans mise en bière



Histoire

Un Saint-Pérollais hère de Belfort lors de la g

En 1870 Napoléon III, sûr de sa puissance, déclare la guerre à la Prusse qui opérait alors l'unification de l'Allemagne. Très rapidement, les troupes françaises sont submergées et leurs défaites provoquent l'effondrement de l'empire. La France est envahie, l'empereur et son armée sont faits prisonniers à Sedan, Paris est assiégée.

quait moins 21°C. L'officier principal du génie Louis Victor Hector témoigne :

«Vers 10 heures du soir, les Prussiens se préparaient à l'assaut du fort des Basses Perches. Le jeune BAUMLE allait relever seul une sentinelle, lorsqu'il se rendit compte des préparatifs de l'ennemi. En hâte il revint prévenir son chef de poste, ainsi que sa brave mère qui comprit le danger.

La vaillante femme lui dit : Adolphe, tu as ton clairon, sonne mon fils, de toutes tes forces car nous sommes perdus. L'alerte était donnée dans toute la garnison. Il continua à sonner la charge tant que dura le combat entre les défenseurs des Perches et les assaillants. De plus, les canons tonnèrent de tous les forts environnants et les Prussiens durent battre en retraite. Au jour on releva sur la neige environ 800 tués après avoir ramassé 60 blessés et 300 prisonniers, cela dû à l'initiative d'un enfant de 14 ans et de sa bonne et digne mère. Il était temps de donner l'alerte, honneur au vaillant petit clairon des Perches.»

Un nouveau gouvernement, républicain, dirigé par Gambetta, organise la résistance, lève des armées de secours pour débloquer Paris et Belfort qui résiste héroïquement sous la direction du colonel Denfert-Rochereau.

Et c'est au cours de ces combats que s'illustra un jeune clairon de 14 ans, Adolphe BAUMLE qui par son esprit d'initiative et son courage sauva sans doute Belfort de l'annexion allemande.

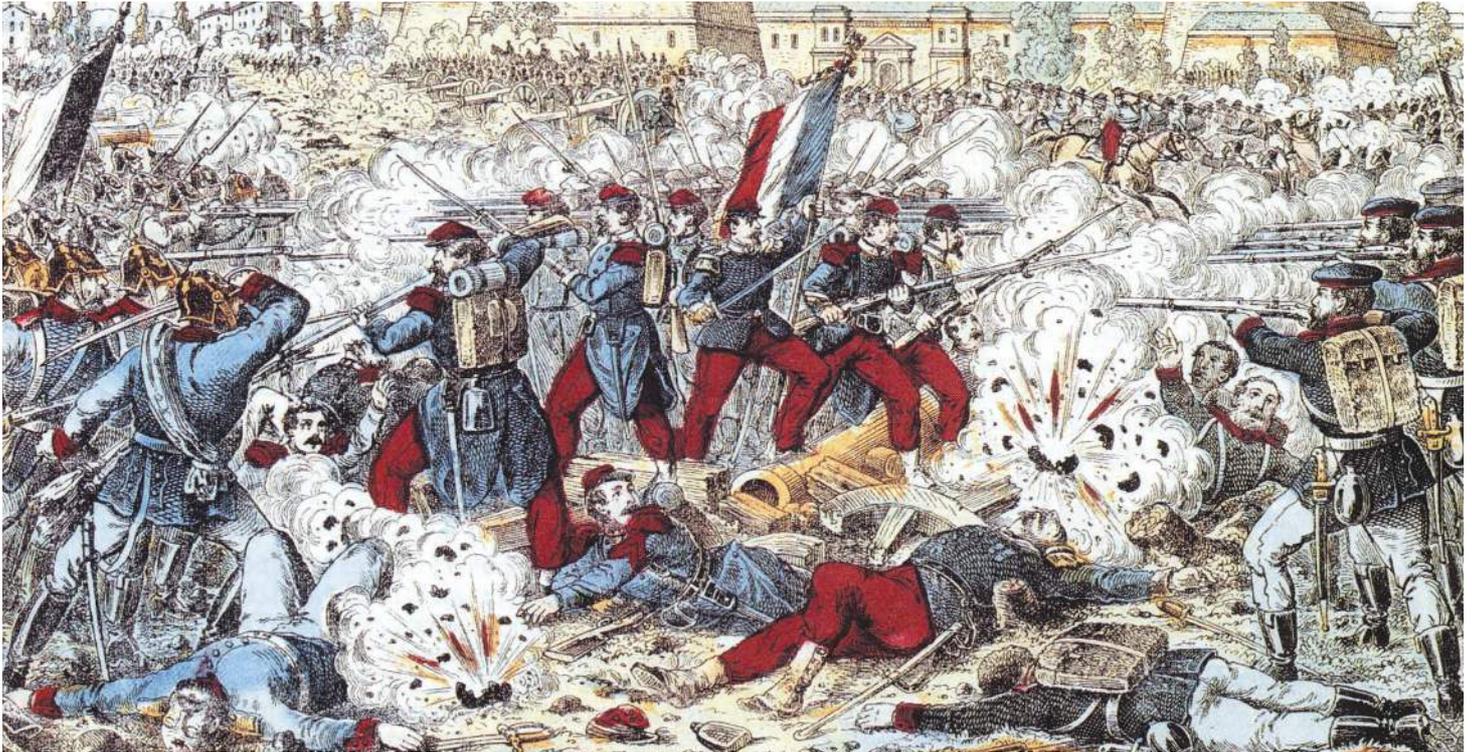
Le soir du 26 janvier 1871, il devait prendre son service aux avant-postes par une nuit glaciale, le thermomètre indi-

Si le fort avait été pris, la résistance de Belfort serait



Le Clairon (à gauche) comme ici à la porte du Vallon lors de pourparlers, était toujours aux avant-postes.

os de la défense acharnée uerre Franco-Prussienne de 1870



La bataille de Sedan, 30 août - 2 septembre 1870 (Musée Carnavalet).

devenue impossible. Ainsi l'intervention du petit clairon des Perches sauva la ville. L'armistice intervint deux jours plus tard, et après de longues et difficiles négociations, l'Allemagne unifiée qui imposait l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine laissait à la France Belfort et un territoire de 10 km autour de la ville, détaché du département du Haut-Rhin.

Adolphe BAUMLÉ est né à Montbéliard le 21 avril 1856, tout jeune, il vint habiter Belfort avec ses parents. Il avait 14 ans quand la guerre éclata et il s'engagea pour la défense de sa ville assiégée.

A la fin de la guerre, Adolphe et sa mère quittèrent la ville de Belfort et vinrent par la suite s'installer à Saint-Péray, où il devint un sculpteur de renom. Membre du jury d'Etat, il fut élevé au titre d'officier de l'instruction publique. Il garda précieusement son célèbre clairon qui ornait son atelier. *«C'est toujours avec beaucoup d'émotion que je porte mon regard sur cet instrument qui me rappelle mon passé»* confiait-il à un journa-



Sur le champ de bataille.

liste du «Lyon Républicain» le 10 juin 1906.

Le 14 septembre 1938 Adolphe BAUMLÉ s'éteignit dans sa maison du 22 ave-

nue de Saint-Romain de Lerps, aujourd'hui avenue Tassini. Ainsi disparaissait à l'âge de 82 ans, le plus jeune combattant de la guerre de 1870, le héros des Perches

qui contribua à l'invincibilité de Belfort et sans doute à son maintien alors dans la nation française.





Avenue Louis-Frédéric Ducros.



Relais alimentaire de Saint-Péray.



Restauration terminée de l'hôtel restaurant Badet.



Repas des anciens le jeudi 23 janvier 2003.



Repas des anciens le jeudi 23 janvier 2003.



L'orchestre «La Belle Epoque» - Repas des anciens.



Manifestation des enseignants et des parents d'élèves.



Vœux au monde économique.



Le nouveau point information.



CEP du Prieuré - Concert des professeurs de l'école de musique.



Vœux au personnel communal 2003.



Remise des récompenses de l'O.M.S.



Avant-goût de la soirée détente O.M.S.

SPO
vous souhaite la bienvenue
VILLE DE SAINT-PÉRAY



Le jeune tennisman Paul CHOUKROUN.



Classe de CM2 de l'école du Quai choisie pour représenter la deuxième circonscription de l'Ardèche.

DICOBAT SA

Economie et Coordination de la Construction
Assistance Maître d'Ouvrage - CSPS -
CAO/DAO
Qualité O.P.Q.T.E.C. - Membre U.N.T.E.C.

Z.A. la Maladière - Pôle 2000 Nord - 07130 St-Péray
Tél.: **04 75 74 70 70** - Fax: 04 75 74 70 71
Internet : www.dicobat.fr - E-mail : Economiste@dicobat.fr

 **Location de Matériels et toute la Motoculture de Plaisance**

BRICO LOCATION SERVICE

18, av. Victor TASSINI (centre ville) 07130 St-Péray

LOCATION - VENTE - RÉPARATION - ENTRETIEN

Agent : **HONDA** JARDIN

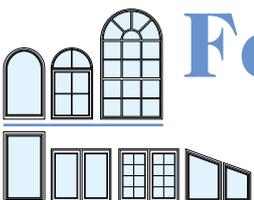
STIHL - Husqvarna

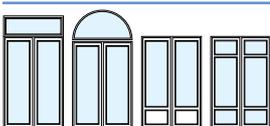
S.A.V. : **BRIGGS** et **STRATON**

Groupes électrogènes **SDMO**

Tél.: 04 75 80 00 28

du Lundi au Samedi 8h/12h - 14h/18h30

 **Fermeture PVC**

 *Fabrication et pose de menuiseries P.V.C.*

5, rue Oscar Saint-Prix - 07130 St-Péray

Tél.: **04 75 40 48 11**

Fax : **04 75 40 48 00**

Pour la réussite de vos manifestations, mariages, fêtes de famille...

GLAÇONS SERVICE

Nombreux dépôts en Drôme / Ardèche

Glaçons apéritifs - Pain de glace - Glace pilée - Glace à sculpter.
Location bacs, congélateurs, réfrigérateurs, véhicules frigo, tourne broche.

Zone Pôle 2000 Saint-Péray
Tél.: 04 75 80 07 85 - Port. 06 07 21 25 33



Vie locale

Antennes relais de

Le tribunal administratif de Lyon annule l'arrêté du maire.

La téléphonie mobile est devenue un phénomène majeur de société. La France compte 37 millions de «portables» et le territoire national s'est couvert d'antennes relais.

Saint-Péray n'a pas échappé à ce phénomène et les trois opérateurs, Orange, S.F.R, Bouygues, ont installé chacun des antennes sur notre commune.

La multiplication de ces installations à proximité d'écoles, sur le toit d'immeubles provoquent un peu partout des réactions d'associations, de citoyens exprimant des inquiétudes sur les risques que pourraient représenter pour la santé, la diffusion des ondes électromagnétiques.

Les experts, comme souvent face à ce type de problème, sont partagés. L'agence nationale des fréquences qui gère ce domaine affirme : «*Les stations ne représentent aux yeux des experts aucun danger pour la santé publique*». Pour l'agence, «*la proximité ne présente pas un danger, c'est l'éloignement des relais qui serait dangereux en raison de la nécessité d'augmenter la*



Installation sur le toit d'un immeuble.

puissance nominale des émissions.»

Cependant d'autres scientifiques émettent des doutes et souhaitent l'application du principe de précaution concernant principalement des zones sensibles : écoles, crèches...

A Saint-Péray, à la suite d'interventions d'habitants résidant à proximité d'antennes, d'associations de parents d'élèves et en raison de travaux de réaménagement des relais, la municipalité, approuvée à l'unanimité par le conseil



Implantation de relais téléphonique en milieu résidentiel.

Centre de Loisirs

Pour les vacances de Pâques, en raison des jours fériés, le centre de loisirs fonctionnera du 22 au 25 avril et du 28 au 29 avril, soit durant 6 jours.

Les inscriptions se feront au service Accueil de la Mairie (rez-de-chaussée).

Renseignements au 04.75.81.77.77.

La capacité d'accueil étant limitée, l'enregistrement des inscriptions débutera le 24 mars pour se clôturer au 18 avril 2003.

Pensez également aux futures inscriptions pour l'Eté-Jeunes 2003 qui se déroulera :

- du 7 juillet au 1^{er} août 2003 pour les plus jeunes (Espace vacances).
- du 30 juin au 25 juillet 2003 pour les plus grands (Semaines sportives).

**MOUV'IMAGE :
Une nouvelle activité sur Saint-Péray**


C'est grâce à un Défi Jeune, pour lequel il a d'ailleurs obtenu le premier prix Rhône-Alpes, que M. Yves DUMEZ a pu créer, il y a un an, l'entreprise individuelle MOUV'IMAGE.

L'entreprise a développé son activité selon deux champs d'action :

- initiation à l'image (sensibilisation et formation) à destination des jeunes ou des moins jeunes : intervention en milieu scolaire, auprès des associations ou des MJC dans le cadre par exemple de projets pédagogiques, de stages ou d'ateliers audiovisuels ;
- réalisation de films : cette activité s'adresse aussi bien à des mairies qu'à des entreprises, des associations, des offices de tourisme, par exemple dans le cadre de films de communication. Mais M. DUMEZ a également choisi de s'orienter vers les particuliers pour la réalisation et la conception de films de fêtes comme les mariages.

Intéressés ? N'hésitez pas à contacter M. DUMEZ à l'adresse suivante :

MOUV'IMAGE

21 rue de l'Arzalier
07130 Saint-Péray
Tél./Fax : **04 75 80 22 35**
E-mail :
mouvimage.dumez@wanadoo.fr

Nous lui souhaitons bienvenue et bonne réussite dans ses activités professionnelles.

téléphonie mobile



municipal, appliqua le principe de précaution par un arrêté en date du 19 juin 2002. Elle décida d'interdire les antennes à proximité des zones dites sensibles, «**considérant qu'à ce jour, il n'existe pas de preuves scientifiques et médicales permettant d'affirmer sans nul doute l'innocuité sur la santé des ondes électromagnétiques émises par les antennes relais.**»

Arrêté

Article 1 : Par mesure de précaution pour la santé publique, l'implantation des antennes relais pour la téléphonie mobile à moins de 100 mètres des zones dites sensibles : établissements scolaires, crèches, garderies, centres d'hébergement pour les personnes âgées, zones d'habitation denses, est interdite.

Article 2 : Cette interdiction demeure valable jusqu'à ce que la preuve de l'absence de risques sur la santé soit rapportée.

Un des opérateurs a aussitôt saisi le tribunal administratif de Lyon. Celui-ci a rendu son jugement le 15 janvier 2003.

Considérant «qu'aucune donnée scientifique actuelle, nonobstant le caractère normatif du principe de précaution, ne permet d'établir des risques certains pour la santé publique, du fait des ondes émises par les antennes relais de base, installées par les opérateurs...», il annule l'arrêté du maire et condamne la commune.

La volonté de la municipalité et de tout le conseil municipal était de «protéger» les populations des zones sensibles, le tribunal administratif en a décidé autrement !!!


Délocalisation de l'espace de ventes S.N.C.F.
Un service de proximité qui disparaît.

C'est à la suite de rumeurs que la mairie a appris le projet de transfert des activités de ventes, installées dans les locaux de la gare de Saint-Péray, vers la galerie marchande du centre commercial Auchan.

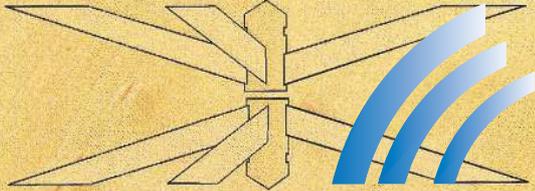


Gare de Saint-Péray : disparition du point de vente.

Le directeur d'établissement exploitation Drôme-Ardèche interrogé à ce sujet par le Maire a indiqué dans un courrier mi-janvier que «le projet n'était pas encore finalisé mais que si la décision s'avérait effective, dans un délai de 3 à 4 mois la boutique S.N.C.F. serait (bien) installée au centre commercial d'Auchan».

En réalité, des affichettes indiquaient déjà le transfert. Il expliquait ensuite que «l'objectif de la S.N.C.F. était de faciliter l'achat du billet» et que «sa présence dans un centre commercial permettait d'offrir un meilleur service à la clientèle».

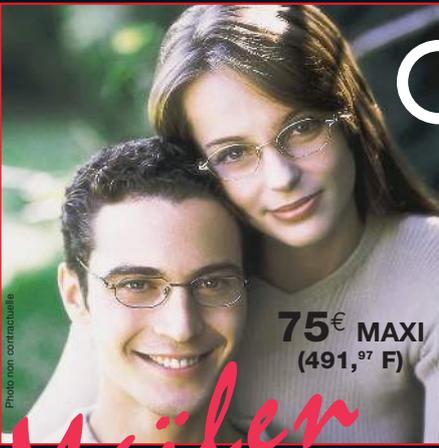
De la part d'une grande entreprise de service public, on peut s'étonner de l'absence de toute concertation avec les responsables municipaux qui déplorent la disparition d'un service de proximité, très utilisé et qui participe aussi à la vie d'un quartier.



TRAVERSIER
Charpente - Couverture

Pôle 2000 Zone Nord
07130 Saint-Péray

Tél.: 04 75 81 85 10
Fax : 04 75 40 58 88



BAUDOIN OPTICIENS

75€ MAXI
(491,⁹⁷ F)

Maïlen

2, place de l'Hôtel de Ville SAINT-PÉRAY 04 75 40 43 00

Nous mettons vos idées sur ...Le papier!



7, Rue Pierre & Marie Curie
Quartier Gare - 07130 Saint-Péray - France
☎ 04 75 40 53 03
Fax : 04 75 80 03 59
Mobile : 06 82 03 66 96
e-mail : viacom.07@wanadoo.fr

Repas des Anciens

Le repas des Anciens fait partie de ces traditions que l'on prend plaisir à respecter. Organisé pour la seconde année dans le grand chai du CEP du Prieuré, ce grand repas festif et convivial qui réunit les aînés saint-pérolais s'est déroulé le jeudi 23 janvier.



qui ont «poussé la chansonnette». Le clou de ces prestations fut sans doute l'interprétation de la «Chanson du Saint-Péray» par un chœur improvisé et fourni qui fit vibrer les voûtes du grand chai.

*«...C'est l'heure où je veux être gai(e)
Versez-moi ce vin qu'on renomme,
A moi versez, versez, versez à moi,
A moi, à moi versez du Saint-Péray...»*

Après avoir partagé la traditionnelle galette des rois, chaque convive s'est vu offrir un petit cadeau.

C'était la première fois que la Mairie organisait ce repas en semaine, mais il faut bien reconnaître que ce petit changement n'a aucunement dérangé nos anciens puisque près de 300 Saint-Pérolaises et Saint-Pérolais de 70 ans et plus se sont retrouvés à cette occasion.

Accueillis par le Maire, nos anciens ont apprécié cette journée conviviale autour d'un repas de fête préparé par le traiteur saint-pérolais Michel GAMON, après un apéritif offert personnellement par le maire et les adjoints.



L'après-midi s'est poursuivi par une animation musicale avec l'orchestre «La Belle Epoque» : de l'accordéon à la salsa en passant par les grands standards de la chanson française, leurs interprétations ont enchanté le nombreux public. Un public qui a apprécié aussi le talent de certains convives

Joie de se retrouver, le repas des Anciens constitue un moment privilégié d'échange, de partage et d'amitié dont chacun gardera à coup sûr un agréable souvenir.



Animation : l'agenda de l'omac

Si l'arrivée du printemps marque habituellement le retour des beaux jours, elle est également synonyme pour notre commune d'une effervescence culturelle autour de rendez-vous traditionnels comme la vogue de Pâques, la Fête de la Musique ou la Fête de Crussol, auxquels s'ajoutent les multiples activités proposées par les associations locales.

Au programme de ce deuxième trimestre 2003 :

Vogue de Pâques, du 19 au 21 avril, centre-ville : une fête traditionnelle.

Durant trois jours, tous les amateurs seront ravis de retrouver autos tamponneuses et autres manèges pour la vogue de Pâques, place de l'Hôtel de Ville.

A cette occasion, les Saint-Pérollandaises et Saint-Pérollandais sont invités à partager la pogne et le vin blanc en musique le lundi de Pâques, rue Ferdinand Malet, à partir de 10h30.

Ecole de Musique le 13 mai à 20h30 au CEP du Prieuré.

Grand concert de percussions, avec la présence de 35 percussionnistes, 25 djambés et 80 choristes de l'école internationale de Portes-lès-Valence.

Salon «Plantez maintenant», le 18 mai au CEP du Prieuré (sous réserve).

Une semaine avant la Fête des Mères, voilà une bonne occasion de rassembler cher-



Fête de Crussol - Animation médiévale sur le site.

cheurs de cadeaux et amateurs de tous horizons. «Plantez maintenant», c'est la rencontre entre les professionnels et les amoureux de la nature, des senteurs et des belles plantes fleuries, méditerranéennes, exotiques, médicinales ou aromatiques, huiles, décorations, compositions florales. Un joli dimanche de mai pour rappeler que l'été est bientôt là.

Fête de la Musique, «Jeux ma Muse», le 14 juin, centre-ville.

Associée à un thème, le cirque, le papier ou la poterie, cette manifestation rassemble non seulement un public mélomane mais aussi plus largement, les amoureux des arts et de la convivialité.

Cette année, l'OMAC vous invite dans une grande ludothèque aménagée place de l'Hôtel de Ville pour partager toutes ces activités qui font l'apprentissage de la vie : le jeu...

Qu'ils soient de plateaux, d'adresse, traditionnels, modernes, de France ou d'ailleurs, les jeux nous invitent à revisiter le monde de notre enfance et à le partager en famille ou entre amis.

Cet après-midi récréatif sera orchestré au rythme des différentes animations musicales proposées à Saint-Péray. Un grand concert clôturera cette journée, à partir de 21h.

La «sérénade», le 26 juin.

C'est avec un plaisir chaque année renouvelé que nous assisterons à cette soirée

réunissant de jeunes musiciens apprentis et des plus avertis, passionnés par la musique. Les élèves de l'Ecole municipale de musique accompagnés de l'Harmonie de Saint-Péray nous feront profiter de leurs talents.

«Crussol en fête», le 28 juin, sur le site de Crussol : un rendez-vous incontournable de vos festivités d'été.

Le dernier week-end de juin, le château de Crussol remonte le temps et nous entraîne à l'époque des grands seigneurs. L'Office Municipal Culturel de Guilherand-Granges et l'Office Municipal d'Animation Culturelle de Saint-Péray proposent de se retrouver autour des nombreuses animations de la journée et du grand spectacle pyrotechnique de la soirée.

Les associations saint-pérollandaises vous informent :

Compagnie Zinzoline

- Danse contemporaine, «L'Homme perché» par la Compagnie Campo, le 4 avril
- Spectacle de chansons avec Philippe FORCIOLI, le 11 avril
- Spectacle de mime par la Compagnie Zinzoline, du 16 au 22 mai
- Musique du monde avec Bélà Pari, le 23 mai
- Festival jeune public, L'enfance de l'art, 2^{ème} édition, du 16 au 21 juin

Des stages et des conférences sont proposés toute l'année.

Toutes ces animations ont lieu à la Cacharde (route de Toulaud).

Pour tous renseignements : 04 75 81 01 20

Atelier Nuances

- Stage de Pâques pour le perfectionnement ou l'approfondissement des techniques artistiques, du 27 au 29 avril, à l'atelier

Renseignements et inscriptions au 04 75 81 04 75 ou 04 75 40 50 30

Association Résurgence

- Stage de peinture, «Bouquet de fleurs», les 17 et 18 mai
- Stage de peinture, «Paysage d'après nature», les 14 et 15 juin

Renseignements et inscriptions au 04 75 81 08 37 ou 06 08 80 24 07

Les Ateliers d'Arlequin

- Gala de danse au gymnase de Saint-Péray, le 20 juin
- L'association vous rappelle ses nouvelles activités que vous pouvez découvrir tous les mardis à partir de 20h au CEP du Prieuré : origami (l'art du pliage) et bricolage.

Renseignements au 06.30 07 09 16

Amicale laïque

- Gala de danse au gymnase de Saint-Péray, le 21 juin

FCPE

(fédération de parents d'élèves)

- Représentation des élèves de l'atelier théâtre, à la salle des Fêtes, les 24 et 25 juin

Ecole de la Sainte-Famille

- Fête de l'école, le 28 juin

Renseignements : OMAC CEP du Prieuré Tél. : 04 75 74 77 00



**VENTE - LOCATION,
CAMION NACELLE,
NACELLE et PLATEFORME
ÉLEVATRICE.**

Rue des Entreprenants
B.P. 408 - Zone Pôle 2000
07130 Saint-Péray
Tél.: 04 75 81 09 63



Relais Alimentaire

Le relais saint-pérollais de la banque alimentaire a besoin de vous.

Il y a un peu plus de 5 ans, s'est ouvert dans notre ville un relais de la banque alimentaire, à l'initiative d'un petit groupe de personnes dévouées, conscientes des besoins d'une population en difficulté sur le canton de Saint-Péray.

Dès le départ, la mairie a mis à la disposition de cette association des locaux situés rue Pasteur. Elle a été installée ensuite dans un local neuf, fonctionnel, rue Ferrachat, bâtiment réhabilité de la première tranche du CEP du Prieuré, consacré aux associations caritatives : secours catholique, protection civile, croix rouge...

Les bénévoles de cette association : Mesdames CHARMONT, LAMBERTON, Monsieur GUEFFIER, sous la direction de Christiane FORT, accueillent toute l'année, les lundis et jeudis de 14h à 16h30, des personnes en difficulté, adressées par les services sociaux après étude de leurs revenus et de leurs charges pour leur distribuer des denrées alimentaires.

Durant l'année 2002, le relais est venu en aide à 46 familles souvent monoparentales, 24 personnes seules dont des jeunes de moins de 25 ans qui ne bénéficient d'aucune aide sociale, quelques S.D.F. Une population en difficultés passagères quand les dossiers d'ASSEDIC, d'allocations familiales, de RMI tardent à se mettre en place, ou en difficultés plus permanentes. Mais ce n'est pas seulement de la nourriture que ces personnes reçoivent au relais, c'est aussi une écoute, souvent un réconfort.

L'association s'approvisionne tous les 15 jours, moyennant une coti-

sation, auprès de la banque alimentaire Drôme-Ardèche, installée à Portes-lès-Valence. Les services techniques municipaux assurent le transport.

Le relais alimentaire a besoin de vous pour faire face à ses besoins, il fait appel à votre générosité.

Chaque année, au mois de décembre, la banque alimentaire lance une campagne nationale de collecte de produits alimentaires ; le relais saint-pérollais participe bien sûr à cette opération. Or, malgré la médiatisation, le résultat a été décevant, la cueillette bien maigre. Manque d'intérêt ou mauvaise perception du problème ?

Mais il est toujours possible de se rattraper.

Tous les lundis et jeudis après-midi, vous pouvez apporter au local du relais, rue Ferrachat, des denrées non périssables : conserves, pâtes, riz, huile, sucre, café, cacao...

Alors un beau geste, à l'exemple des écoliers de la Sainte Famille qui chaque année pour Noël se mobilisent pour collecter des aliments qu'ils apportent à l'association, permettant d'améliorer le panier des fêtes de fin d'année.

Lors des inondations du mois de novembre 2002, les entrepôts portois de la banque alimentaire ont été envahis par les eaux. Mais grâce à la générosité des Baladins de Crussol qui ont reversé une partie des recettes de leurs soirées théâtrales, le relais saint-pérollais a pu se procurer des marchandises et assurer ainsi la continuité de son service.

Le relais alimentaire fonctionne avec des subventions municipales de Saint-Péray, des communes rurales du canton, mais il a besoin de vos dons, alors soyez généreux, car autour de nous, des familles et des personnes isolées ont besoin d'être aidées.

Villa Marco
Villa Marco
Mobilier et Artisanat du Monde

Zone Pôle 2000
(à l'emplacement de Babou)
07130 Saint-Péray

Gedimat
Samat

Négoce en matériaux Bricolage
Vente aux professionnels
et aux particuliers

Face à Pôle 2000 - B.P. 222
07130 Saint-Péray

Tél.: 04 75 44 40 22 (+) - Fax : 04 75 44 58 21



Mme Charmont, Mme Fort, M. Gueffier, Mme Lambertton.



Débat d'orientation budgétaire au conseil municipal du 13 février 2003

La tenue d'un débat d'orientation budgétaire est obligatoire dans les communes de plus de 3 500 habitants, et doit avoir lieu dans les deux mois qui précèdent l'examen du budget primitif. Si le débat n'a aucun caractère décisionnel, il permet à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif.

Cette année encore, il a lieu dans un contexte de décentralisation et de poursuite par le gouvernement de la réforme de la taxe professionnelle par la suppression totale de la part «salaires» dans les bases de la taxe professionnelle 2003.

Cela signifie que l'Etat continue à transférer une partie de ses compétences au profit des collectivités locales et que les charges qui leur sont imposées ne seront que partiellement compensées.

A cette situation, s'ajoutent l'augmentation de la participation de la commune au service départemental d'incendie et de secours, l'augmentation du contingent d'aide sociale prélevé sur les recettes de la ville au profit du département, la pénalisation pour manque de logements sociaux, le fonctionnement des nouveaux services offerts aux Saint-Pérolaises et Saint-Pérollais : CEP du Prieuré, crèche halte-garderie...

Dans ce contexte difficile et pour poursuivre les investissements nécessaires (voirie en particulier), il faudra, après huit années de gel, procéder à une augmentation des taux de fiscalité locale.



Poursuite des travaux rue Louis-Frédéric Ducros.

Si, en 2003, le résultat de fonctionnement s'améliore par rapport à 2002, il reste néanmoins inférieur à ce qu'il était durant les quatre dernières années.

En conséquence, au niveau de l'investissement, des choix doivent être faits et certaines opérations sont reportées sur les prochaines années.

Les principales opérations seront :

- l'aménagement du quartier de l'Arzalier, qui débutera avec la déconstruction des bâtiments situés à l'angle de la rue Antonin Basset et de la rue Pasteur,
- la réalisation du skate-parc pour nos jeunes,
- des travaux supplémentaires et l'achat du mobilier de la crèche halte-garderie,
- des gros travaux de voirie et la poursuite de ceux de l'avenue Louis-Frédéric Ducros portant sur des inscriptions budgétaires antérieures,
- la réparation de la toiture de la salle municipale, rue Jeanne d'Arc, et la rénovation des peintures intérieures,
- des travaux dans les domaines sportif, scolaire et d'entretien de la voirie,
- l'acquisition de matériel technique et informatique.

Après trois années au cours desquelles des travaux importants ont été réalisés, l'année 2003 verra une diminution des investissements, ce qui permettra notamment d'absorber les coûts de fonctionnement des nouvelles structures.

En effet, compte tenu de la structure financière de la commune, et notamment de la faiblesse «historique» de la taxe professionnelle, une saine gestion des finances de la ville passe par une maîtrise des dépenses tant en fonctionnement qu'en investissement.

Pour ce qui est du taux d'endettement de la commune, il reste stable et raisonnable puisqu'il est de l'ordre de 25% depuis plusieurs années, après avoir atteint 36% en 1995.

En ce qui concerne le Service de l'eau et de l'assainissement, ce budget est largement excédentaire, ce qui permettra de continuer les importants travaux déjà réalisés par la municipalité et de financer la participation de la commune à la future station d'épuration, en d'autres termes, d'aborder l'année 2003 avec sérénité.



Erratum :

Une erreur s'est glissée dans l'article «Vie Pratique» du Saint-Péray Magazine n°13 de décembre 2002 concernant les coordonnées téléphoniques de l'association Vie et Santé à domicile.

Le numéro à composer pour joindre cette association est le : 04 75 81 87 87

Permanences Sociales

Divers organismes ou associations proposent des permanences sur Saint-Péray :

Allocations familiales

18 rue Ferrachat
Mardi 9h00 - 11h30
04.75.80.21.43

Sécurité sociale

18 rue Ferrachat
Lundi et mercredi
8h30 - 11h30
04.75.80.21.43

Conjoints survivants

Rue Ferrachat CEP du Prieuré
2^{ème} vendredi de chaque mois
14h00 - 16h30
04.75.81.00.38

Secours catholique

Rue Ferrachat CEP du Prieuré
Lundi 14h00 - 16h30
04.75.40.21.78

Relais alimentaire

Rue Ferrachat CEP du Prieuré
Lundi et jeudi 14h00 - 16h30
04.75.40.53.24

Croix rouge

Local au 10 rue du Prieuré
(entrée au 20 rue Ferrachat)
Lundi 14h00 - 16h00
04.75.80.04.16

Des jeunes qui réussissent

École POLYTECHNIQUE



Actuellement, deux jeunes Saint-Pérollais fréquentent la prestigieuse école Polytechnique :

■ **Julien JAECK**, fils du conseiller municipal, qui vient d'intégrer cette grande école et effectue son stage militaire préalable dans la gendarmerie en Guadeloupe ;

■ **Florian WANERT**, un «ancien» de dernière année qui a déjà connu les honneurs du défilé sur les Champs Elysées le 14 juillet.

Félicitations à ces deux jeunes Saint-Pérollais, pour leur réussite qui vient couronner de brillantes études.





**Travaux Publics - Maçonnerie
Canalisations eau, Assainissement,
Réseaux électriques,
Eclairage Public et Gaz.**

Z.A. de Marcerolles - Rue Aristide-Bergès
26500 BOURG-LES-VALENCE
Tél.: **04 75 82 94 91** - Fax: **04 75 82 94 75**

LES FALLES DE RUSSOL

**Fruits et Légumes
Vins en vrac.**

Zone Pôle 2000 - 07130 Saint-Péray
Tél.: 04 75 40 24 22 - Fax : 04 75 40 40 46

Vos idées, vos couleurs, de la création à l'impression

de la carte de visite à la brochure
Faire part mariage, naissance, deuil
Photocopies numériques Noir/Couleur
Reliures spirale ou collée

**IMPRIMERIE
Plancher**

23, rue Ferdinand Malet 07130 SAINT-PÉRAY
Tél. 04.75.40.31.65 - Fax 04.75.40.57.70

ALPHA
traitements

Votre spécialiste depuis 1984

TRAITEMENT DE CHARPENTES
NETTOYAGE et COLORATION de TOITURES
ASSECHEMENT des MURS

Produits non toxiques agréés - Possibilité location
Contrôle et devis gratuits - travail soigné

07130 **J. CARRET**
ST-PÉRAY Lot. Crussol **04 75 80 02 82**



Démocratie locale

Tribune libre opposition municipale

Pour une opposition résolutive et vigilante

En ce début d'année, le Groupe d'Opposition Municipale est très heureux de présenter à tous les Saint-Pérollais ses meilleurs vœux de bonheur et santé et de leur souhaiter une très bonne année 2003.

Il les assure de poursuivre la défense des intérêts collectifs de notre cité avec courage, ténacité et honnêteté intellectuelle et surtout sans esprit de parti pris ni de polémique.

A l'écoute de tous, nous suivrons avec vigilance l'en-

semble des projets, notamment en matière d'aménagement, d'urbanisme et de finance. A cet effet, bien que les chiffres du budget 2003 ne soient pas encore connus, l'augmentation des taxes municipales est de plus en plus souvent évoquée par la majorité municipale. Or, à titre d'exemple, nous avons aujourd'hui un taux de taxe d'habitation de 14,7%, soit 28% plus élevé que les villes de notre taille qui ont un taux moyen de 11,5% selon les sources du ministère des finances.

(<http://www.colloc.minefi.gouv.fr/>).

Tribune libre majorité municipale

Nécessité et difficultés de l'intercommunalité

La parcellisation du territoire français en 36 000 entités communales apparaît aujourd'hui bien dépassée. De nombreux problèmes, en raison d'interdépendance, d'économie d'échelle..., impliquent une gestion intercommunale. Un peu partout, les communes se sont regroupées en syndicats et de plus en plus en communautés.

En attendant une prochaine communauté de communes ou d'agglomération, Saint-Péray est membre de 3 syndicats :

- 1) le SIVM, qui traite essentiellement de la ressource en eau,
- 2) le SIMCES, qui s'occupe du patrimoine historique des massifs de Crussol et de Soyons,
- 3) le SISAV, ou Valence Major, qui gère les transports urbains, les ordures ménagères, l'aménagement des grandes infrastructures, des zones économiques.

Ces deux derniers syndicats connaissent aujourd'hui une situation de crise. Certes, la pratique intercommunale n'est pas toujours aisée, la «culture de clocher», les ambitions personnelles, les intérêts divergents et parfois égoïstes provoquent des tensions.

L'intercommunalité doit impliquer le respect de chacun, quelles que soient sa taille ou sa richesse. Elle ne peut pas s'exercer dans un rapport de domination, tout esprit ou aspect de vassalisation est intolérable. Chacun doit être conscient de ses droits et accepter ses devoirs, rechercher le consensus, agir dans le souci de l'intérêt général de tous les habitants en laissant les arrières pensées politiques au vestiaire.

Gageons que le bon sens saura l'emporter, ainsi l'intercommunalité portera ses fruits au bénéfice de tous.



Un jeune député à Saint-Péray

Depuis plusieurs années, est organisé au niveau national, un parlement des enfants qui se réunit, courant mai, à Paris, sous la direction du président de l'Assemblée nationale.



Julie et Marc-Antoine entourés de M. Blan, directeur, et de M. Follonier, professeur.

Le Parlement des Enfants

Nous sommes la classe de CM1-CM2 de 27 élèves à l'école du Quai à Saint-Péray. Nous participons au 10^{ème} Parlement des Enfants.

C'est une activité qui consiste à créer un projet de loi. En France, une classe par circonscription travaille sur un projet de loi. Il y a un député junior par classe.

Notre député s'appelle Marc-Antoine BERNARDEAU et sa suppléante Julie WAWRZYNIAK.

Nous avons décidé d'y participer en septembre et notre classe a été sélectionnée en novembre. En janvier, nous avons commencé à travailler sur notre projet de loi qui consiste à protéger les animaux dans les zoos, donc à réfléchir, nous documenter, argumenter et à voter.

Nous devons aussi écrire quatre questions, deux au président de l'Assemblée nationale et deux autres au ministre de l'Éducation nationale. Le travail va nous prendre toute l'année.

Un exercice original de démocratie et d'apprentissage de la citoyenneté particulièrement formateur !

Les écoles primaires de France métropolitaine et d'outre-mer sont invitées à déposer leur candidature. Une classe est retenue par circonscription électorale législative. La classe élit alors son député qui siègera au Palais-Bourbon et présentera à ses «colègues» une proposition de loi élaborée par sa classe. A la suite de débats en commissions puis en séance plénière, une ou deux propositions sont retenues par l'assemblée et elles ont force de loi.

Cette année, sous la conduite de son professeur M. FOLLONIER, la classe de CM2 de l'école du Quai a été choisie pour représenter la deuxième circonscription de l'Ardèche et un jeune écolier de Saint-Péray prendra une journée la place du député Gérard WEBER sur les bancs de l'Assemblée nationale.

Ce sont les élèves eux-mêmes, par l'intermédiaire de deux de leurs représentants, Morgane DOS SANTOS et Marc-Antoine BERNARDEAU, et sous l'égide de leur professeur, qui nous présentent leur contribution à ce projet politique et éducatif.



Prochainement à Saint-Péray

«Les Hameaux de Chavas»

25 Maisons individuelles



5% à la réservation - 95% à la remise des clés.

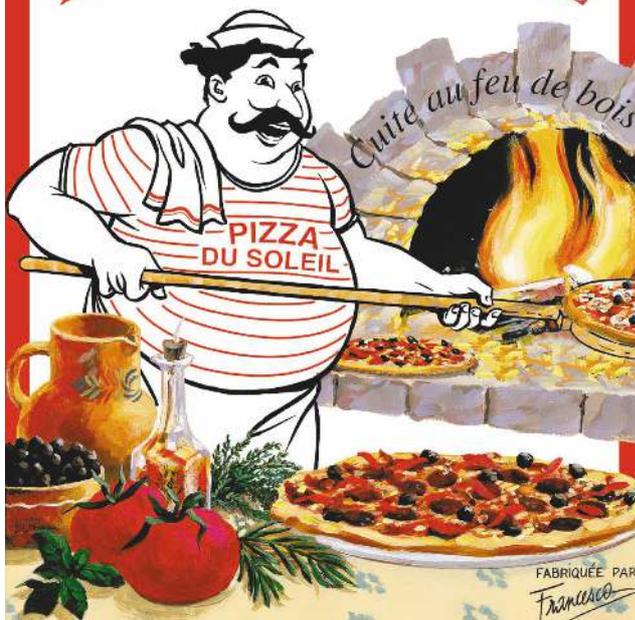
EUROPEAN HOMES

Constructeur National depuis 30 ans

Liste privilège au **04 75 81 07 81**

Sole Mio

LA PIZZA DU SOLEIL



Fabrication artisanale de pizzas cuites au feu de bois et surgelées.



SOLE MIO

ZA du Guimand - 26120 Malissard - FRANCE

Tél.: (33) 04.75.85.47.74 - Fax : (33) 04.75.85.47.75

E-mail : sole.mio@wanadoo.fr



A L'HONNEUR

La traditionnelle cérémonie des vœux au personnel municipal s'est déroulée le 8 janvier dernier en présence de l'ensemble du conseil municipal. Les membres du personnel communal mais également du Foyer de Malgazon, du SIMCES et du SIMM s'étaient donné rendez-vous pour l'occasion dans le grand chai du CEP du Prieuré pour une soirée conviviale au cours de laquelle 3 agents ont été mis à l'honneur.

Mme Maria Pia GIUSTINO s'est ainsi vu décerner la médaille d'honneur communale, échelon argent, pour ses 20 années de service actif au sein du personnel municipal. Titularisée depuis le 1^{er} février 1977, Mme GIUSTINO est agent d'entretien qualifié à l'école du Quai.

Cette cérémonie a également été l'occasion pour le Maire et le conseil municipal de saluer les départs à la retraite de M. Gérard MICHEL, agent technique en chef au Foyer de personnes âgées de Malgazon, et du lieutenant Jean GOURDON, agent municipal détaché auprès du centre de secours de Saint-Péray.

Félicitations à ces trois agents !



Joyeuse retraite Lieutenant Gourdon !

La retraite a sonné pour le lieutenant GOURDON

Après 26 années passées au service de la population du canton, l'heure de la retraite est arrivée pour Jean GOURDON.

Entré au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Péray le 15 septembre 1975, il gravit progressivement tous les échelons : caporal en 1978, caporal chef en 1981, sergent en 1982, sergent chef en 1984 puis sous-lieutenant en 1986. Nommé chef de corps en 1988, il accède l'année suivante au grade de lieutenant.

ETAT CIVIL

Ils sont nés...

CHAPELON Etienne	7 décembre 2002
LOURADOUR Gabriel	11 décembre 2002
ARMAND Jason	16 décembre 2002
RIBIER Mathias	25 décembre 2002
SEIGNOBOSC Eva	3 janvier 2003
PHILIPPOT Julie	6 janvier 2003
CHIZAT Maël	1 ^{er} février 2003
ROGIER Mathieu	6 février 2003
ROMAIN Maxime	21 février 2003

Ils se sont unis...

GROSBOUT Gérard et BANCHEREAU Françoise	14 décembre 2002
GAMON Eric et LOPEZ Marie-Isabelle	14 décembre 2002

Ils nous ont quittés...

OZIL Jacques - 74 ans	21 novembre 2002
NERI Aimée - 87 ans	30 novembre 2002
CAMPOUS Roger - 76 ans	2 décembre 2002
PRAS Gabrielle - 94 ans	6 décembre 2002
LAÇROIX Georgette - 85 ans	16 décembre 2002
CHÉRION Jeanne - 88 ans	25 décembre 2002
CORNU Gérard - 56 ans	28 décembre 2002
FERRATON Marie - 77 ans	7 janvier 2003
ARNOUX Jeanne - 98 ans	11 janvier 2003
NINGRE Elyane - 52 ans	11 janvier 2003
REYNAUD Jean - 81 ans	12 janvier 2003
BUFFAT Fernande - 88 ans	18 janvier 2003
CHABANON Pierre - 82 ans	23 janvier 2003
BLANC Augusta - 92 ans	30 janvier 2003
SANTA Suzanne - 94 ans	7 février 2003
BOIS André - 75 ans	8 février 2003
ROUVIER Germaine - 60 ans	20 février 2003
REBATEL Marie - 88 ans	22 février 2003

C'est au cours de l'année 1990 qu'il intègre le personnel municipal, le 1^{er} mars plus exactement, en tant que conducteur spécialisé.

Dès le début de l'année 1996, il est mis à disposition auprès du SIMM du canton de Saint-Péray en tant qu'adjudant du corps des sapeurs-pompiers afin d'assurer les fonctions de chef de corps du centre d'incendie et de secours. Cette mise à disposition prendra fin au cours de l'année 2000 qui marque le transfert de la gestion du centre de secours au Service Départe-

mental d'Incendie et de Secours. Très apprécié pour ses qualités humaines et ses compétences, tant par ses supérieurs que par le personnel du centre de secours, Jean GOURDON a toujours su faire preuve d'un dévouement sans faille, donnant de son temps et de sa personne au service de sa mission, ce qui lui a valu l'attribution en décembre 2001 de la médaille d'honneur argent avec rosette pour services exceptionnels.

Merci lieutenant GOURDON et bonne retraite !



Agent



PEUGEOT

Garage des Buis SARL

Daniel CHOSSON

Tous travaux mécaniques - Vente Neuf - Occasion

Route de Touloud - 07130 Saint-Péray - Tél.: 04 75 40 28 69 - Fax : 04 75 40 23 06



FAB' CUISINES

*La Cuisine d'autre fois
L'agencement d'aujourd'hui*

Louis ROSSILLON

Gérant - Fabricant

Magasin d'usine : Z.C. Pôle 2000
07130 St-Péray - Tél.: 04 75 40 58 36



Réseaux MT
BT - Postes
VRD
Lotissements



Eclairages
public et décoratif
Eclairages sportifs
Illuminations

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ BESSEYRE & MOUNIER

Tél.: 04 75 78 17 81 - Fax: 04 75 78 17 89
B.P. 224 - 26502 Bourg-lès-Valence

Les réalisations



dans votre région

Saint-Péray



Le Clos Tassini

Valence



L'Orée du Parc

Guilherand-Granges



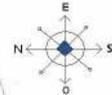
Le Clos République

Commercialisation :

R. BOUTEILLON ☎ 04 75 83 00 82

Le Parc de Chavararay

Saint-Péray



Quelques lots de disponibles, dans la première tranche, permettant la réalisation de votre future villa, au calme, au sein d'un joli domaine résidentiel et de standing, dominant la vallée du Mialan.

Vous pourrez faire construire jusqu'à 250 m² de superficie habitable sur un terrain de 1000 m² minimum, libre choix du constructeur.

Pour tout renseignement :

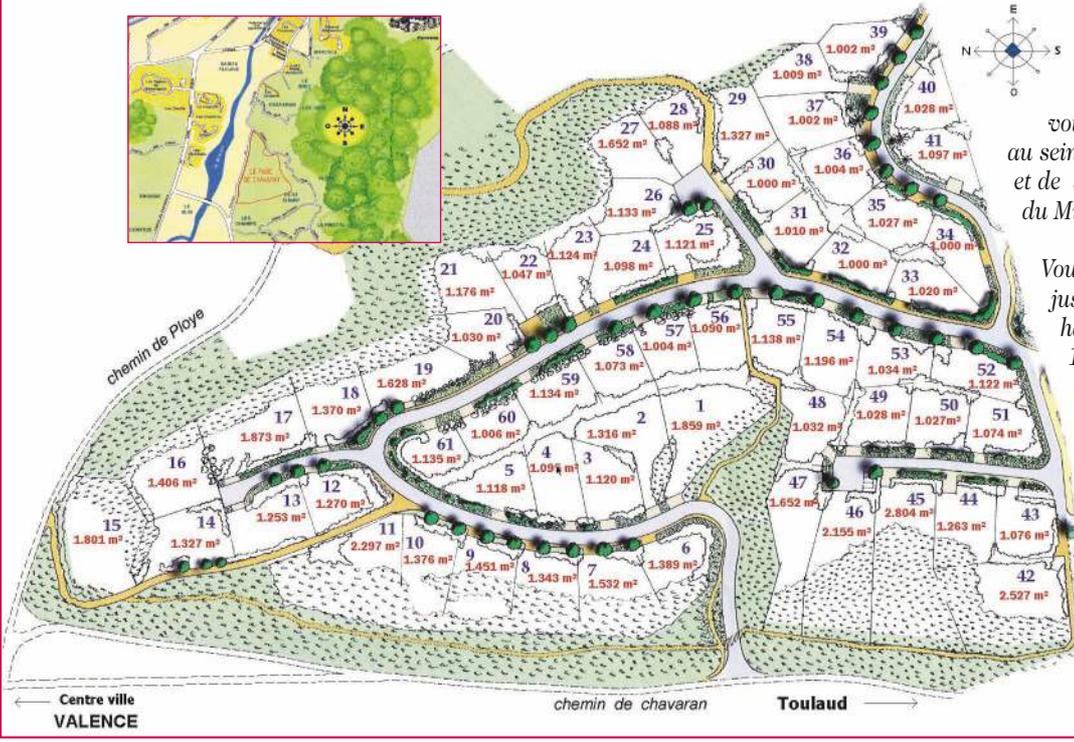
Tél/Fax : 04 94 97 48 93

E-mail : yves@alzina.fr

Site Internet :

<http://chavararay.alzina.fr>

Yves ALZINA, Conseil en Gestion de Patrimoine
06 62 28 17 18



MAISONS LIBERTÉ

**Le meilleur rapport Qualité/Prix
Pour le grand confort**



**La confiance de ses clients fait de MAISONS LIBERTÉ
le 1^{er} Constructeur Drôme-Ardèche
Faites vous aussi, le choix de la qualité**

MAISON LIBERTÉ

Tél.: 04 75 40 97 95

444 avenue Pasteur - 07500 Guilherand-Granges

s'engage :

- Label Promotelec, Confort Plus
- Label Qualité Thermique

